



Vevey, le 31 janvier 2012

La Municipalité de Vevey sonde les commerçants

Mesdames et Messieurs les représentants de la presse,

Un sondage proposé par la Municipalité et la Police du commerce a été distribué à un grand nombre de commerçants. Le but est d'avoir une mise à jour de leur situation et d'évoquer des pistes pour dynamiser leur activité dans la cité.

Effectué entre le 1^{er} et le 31 janvier, ce sondage a été souhaité par la Municipalité de Vevey, sur proposition d'Etienne Rivier, Municipal, en collaboration avec la Police du commerce. Le questionnaire a été envoyé au début du mois de janvier à 285 commerçants. Sont concernés par ce sondage, les commerces avec employés, ces derniers étant soumis à des règles plus strictes qu'une enseigne gérée par une seule personne à son propre compte ou travaillant avec sa famille directe. Au soir du 30 janvier, 67 questionnaires complétés ont été retournés, ce qui représente un taux de 23.5% de réponses rentrées.

Le but de ce questionnaire est double. Il s'agit :

1/ d'avoir un «état de santé » du commerce veveysan ;

2/ de mesurer l'intérêt des commerçants porté à une éventuelle instauration d'une convention collective de travail applicable à toute la branche.

Si sur ce 2^{ème} point, la réponse devait être positive, la convention pourrait prévoir des horaires d'ouverture des commerces plus larges. Enfin, la Municipalité est à l'écoute des propositions des commerçants pour dynamiser leur secteur d'activité en ville.

Le dépouillement va à présent débiter et les réponses étudiées. Sur base de ces dernières, il sera organisé une rencontre avec les commerçants et toute personne concernée par ce secteur d'activité de la ville de Vevey.

Nous ne manquerons pas de vous tenir informé de ce grand chantier important pour la Ville.

Contact

Etienne Rivier, Municipal Sécurité / Finances, 021 925 52 00, etienne.rivier@vevey.ch